



## **Le petit journal du 14ème**

Bulletin édité par le comité FNACA du 14ème  
 (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Afrique du Nord)  
 Siège social: Mairie du 14ème, 2 rue Saillard, Tél : 01 53 90 67 76  
 1er trimestre 2020 N°44  
 comitefnaca75014@orange.fr



**1962—2020**

### **Journée Nationale du souvenir et du recueillement Pour le 58ème anniversaire du cessez le feu en Algérie**

#### **Programme de la journée :**

**8h15:** Place Denfert Rochereau, devant l'entrée des catacombes, n°3, un car est prévu, aller-retour, pour le Mémorial au Cimetière du Père Lachaise.

**11h30 :** Dépôt de gerbes au monument aux morts, face à la mairie du 14ème.

L'Office religieux a été annulé pour des raisons administratives.

**15h15 :** Un car est prévu, comme le matin, pour se rendre au Mémorial quai Branly, le rendez-vous est fixé place Denfert Rochereau au N°3 devant l'entrée des catacombes.

**18h30 :** Ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe

**En fonction de vos possibilités, nous comptons  
 sur votre présence, merci.**





## Quelques réflexions sur les personnes âgées de plus de 75 ans

Le Comité consultatif a donné un avis sévère, publié par le journal « Le Monde » sur la prise en charge des Personnes âgées dans notre société.

### On maltraite les vieux.

Les plus de 75 ans sont plus de 6 millions, soit 9% de la population française, 61% sont des femmes, 31% sont des hommes. En 2060 cette population sera plus de 16%. Quelques chiffres :

- 25% vivent seules
- 50% n'ont plus de réseau actif
- 79% n'ont plus de contact avec leurs frères et sœurs
- 41% n'ont pas eu de contact avec leurs enfants
- 64% pas d'activité dans un club ou association.

Le rapporteur souligne la politique envers les plus vulnérables est inadéquate et irrespectueuse. Notamment dans les EHPAD (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes). La réflexion de ce Comité a débuté en 2016, avant les mouvements de grève du personnel de ces établissements et du domicile.

A part celles qui ont choisi volontairement d'entrer en institution et peuvent être relativement satisfaites, pour les autres c'est une institutionnalisation forcée, une ghettoïsation.

Cette mise à l'écart est une exclusion de la société accompagnée d'un sentiment d'inutilité, d'être à charge. Le taux de suicide est beaucoup plus élevé dans cette tranche d'âge.

Les Résidents entrent en résilience et acceptent leurs tristes conditions.

Les familles sont culpabilisées avec une impression d'abandonner leurs parents.

Le Personnel par manque de moyens est au bord du « burn out ».

Dans ce contexte de pénurie de personnel les personnes âgées ont un sentiment renforcé de solitude.

Les résidents doivent payer 2000€ par mois, parfois beaucoup plus, alors que leurs retraites sont de 1300€ en moyenne.

Le Comité dresse une liste afin d'améliorer la situation :

- Création d'un 5ème risque de la Sécurité sociale pour financer la dépendance
- Développer le concept EHPAD hors EHPAD (Petites structures)
- Reconnaissance et valorisation des personnels.



## Appel à témoignage de notre adhérent : André Querré



Dans l'opinion, à part l'aura mythique et méritée entourant les "poilus" de 14-18, les anciens combattants n'ont plus vraiment la cote.

D'une part, la perte de l'esprit de patriotisme chez les citoyens français peut expliquer en partie cette indifférence. D'autre part, les anciens combattants pratiquent la modestie au point de passer inaperçus dans la vie courante ou alors uniquement visibles à l'occasion de cérémonies de commémorations (où ils se retrouvent entre eux avec quelques officiels) et à l'occasion de quelques motions revendicatives concernant leurs pensions et celles de leurs veuves : commémorations et revendications ne suffisent pas à remplir une vie ni à définir une personne !

L'appellation d' "Anciens Combattants " contribue à classer ces personnes d'abord parmi les " anciens " (les ex, déclassés, sans plus d'intérêt, foutus, les vieux) et les " combattants " (catégorie faisant partie du passé révolu, du temps déjà ancien des guerres).

Notre propos, dans cette nouvelle rubrique mensuelle, est de témoigner que cette perception diffuse est fautive et doublement injuste.



D'abord, nous n'acceptons pas de n'être que des « anciens », même si nous sommes fiers d'avoir été à 20 ans des combattants pour servir la France et promouvoir les valeurs de l'humanité, que nous ayons été à l'époque des engagés ou des appelés, nous agissions en Français. Nous n'avons pas honte de percevoir une modeste pension annuelle et de bénéficier de quelques marques officielles de reconnaissance. Car nous sommes toujours actifs, engagés bénévoles au service de notre pays et de nos concitoyens. Utiles et indispensables à la bonne marche de notre société.

Ainsi le rappellent nos modestes témoignages dans ces pages trimestrielles.

**Si vous souhaitez apporter votre témoignage de citoyen engagé dans la société, alors que vous êtes un Ancien Combattant, ou si vous souhaitez témoigner de l'engagement d'un camarade, merci de nous contacter. Nous vous aiderons à rédiger votre témoignage, au bénéfice du bien commun.**



Le comité **FNACA du 14ème** a appris avec tristesse et émotion le décès de treize militaires de l'opération Barkhane.

Nous nous inclinons devant leurs sacrifices.



Regroupant plus de deux millions de personnes, le monde Combattant s'appuie majoritairement sur les anciens Combattants de la guerre d'Algérie et des conflits antérieurs et de plus en plus sur les 210000 militaires ayant participé aux opérations extérieures. (Inauguration du monument aux morts pour la France en opérations extérieures le 11/11/2019)



**Actuellement nous préparons en partenariat avec la Mairie, EPHMGA - l'Espace Parisien Histoire Mémoire Guerre d'Algérie, le L.A.C -commission culturelle de la FNACA de Paris et le GAJE -Guerre Algérie jeunesse enseignement - une conférence-débat en présence de représentants d'Algériens, de Pieds Noirs et de soldats du contingent. Si ce projet réussi, nous vous informons de la date. Entrée gratuite.**



**A retenir :** Le gouvernement a attribué la carte du combattant aux militaires présents en Algérie entre juillet 1962 et juillet 1964.

Par ailleurs, les députés ont adopté l'avantage fiscal pour les veuves d'anciens combattants. Ce texte a ouvert à toutes les veuves d'anciens combattants de plus de 74 ans, la possibilité de bénéficier d'une demi-part fiscale supplémentaire, sous la condition que leurs maris aient perçu la retraite du combattant.

**A noter sur vos agendas :**

**Le ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe pour la FNACA14 est prévu le 17 juin 2020 à 18h**



**Pour les retardataires, la carte 2020 est à votre disposition, venez nous rendre visite, ou remplissez ce bulletin, votre soutien est indispensable pour votre Comité**

Nom.....Prénom.....

Date de naissance.....

Adresse.....Bât..... esc.....Boite aux lettres.....

Téléphone fixe.....Portable.....Mail.....

Cotisation 23€, calendrier, 10€ et pour ceux qui le peuvent un don pour le « Petit Journal » et nos amis en difficultés.

Rémy Le Coz, 06 13 42 32 92, Claude Dusart, 06 03 92 48 78,

comitefnaca75014@orange.fr

